

CESSATION TEMPORAIRE ou DEFINITIVE D'ACTIVITÉ
Avec demande de maintien provisoire au RCS

Pièces requises

- Un pouvoir, si nécessaire.

Frais greffe

(Règlement par chèque à l'ordre du greffe du Tribunal de commerce de Toulouse ou carte bleue)

- Modification..... 95,95 €

Frais C.C.I.

Un règlement par chèque, CB ou espèces de..... 70,00 € Net de taxe

Formulaire

- [Imprimé P2](#) en deux exemplaires signés en original

